

# PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 29 mai 2018 à 19h, Espace Dickens, Lausanne

Personnes présentes : 16 membres, dont 5 membres du Comité

Personnes excusées : 9 membres

Présidence : Dominique Roten

Procès-verbal : Laure Bonnevie

## Ordre du jour :

- 1) Accueil
- 2) Objets statutaires
  - a) Adoption du PV de l'Assemblée générale ordinaire du 8 juin 2017
  - b) Rapport d'activités de l'année 2017
  - c) Comptes et bilan de l'exercice 2017
  - d) Rapport des vérificateurs et adoption des comptes, décharge au Comité
  - e) Budget 2018
- 3) Elections et réélections
- 4) Promotion et reconnaissance de l'ESS en Suisse
- 5) Divers

---

## 1. Accueil

Dominique Roten, président d'APRÈS-VD, souhaite la bienvenue aux 15 membres présent-e-s et ouvre l'Assemblée générale. 9 nombreux membres se sont excusés, du fait des nombreuses AG et manifestations organisées à cette période de l'année.

Dominique Roten passe ensuite en revue l'ordre du jour de cette AG qui s'organise en deux temps : les objets statutaires puis une discussion sur la promotion de l'ESS en Suisse.

L'AG élit Cédric Bourquin comme scrutateur de la séance.

## 2. Objets statutaires :

### a) Adoption du PV de l'Assemblée générale ordinaire du 8 juin 2017

Le PV de l'Assemblée générale ordinaire du 8 juin 2017 n'appelle pas de commentaires.

#### Décision

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 8 juin 2017 est adopté à l'unanimité tel que présenté.

### b) Rapport d'activités de l'année 2017

Le rapport d'activités présente à la fois les éléments de routine et les faits saillants de l'année 2017 :

- **Partenariat avec la Fondation Charles Léopold Meyer pour le progrès de l'Homme (fph).** Un premier contact avait été établi en 2016. Puis les discussions se sont poursuivies jusqu'au dépôt d'un dossier de demande de fonds en 2017. La réponse positive est arrivée sous la forme d'un accord verbal en décembre, et la convention a été signée en avril 2018. Elle prévoit le versement de EUR 25'000 sur trois ans. Cette somme relativement modeste représente néanmoins une contribution importante pour l'association qui fonctionne depuis plusieurs années uniquement sur les cotisations des membres. La fph est beaucoup plus qu'un bailleur de fonds : elle est avant tout un partenaire qui partage les mêmes valeurs et apporte un soutien aux organisations qui œuvrent pour une transition systémique. Le financement à APRÈS-VD s'inscrit dans leur programme de transition vers des sociétés durables. Cf. les détails au point 4 ci-dessous.
- **Partenariat avec le cycle de conférences « Transition intérieure : tout peut encore changer ».** Ce cycle organisé par Pain pour le Prochain, Théofil, Pôle Sud et Action de Carême s'est déroulé de l'automne 2017 au printemps 2018 pour promouvoir la vision suivante : il ne peut y avoir de transition écologique et économique sans transition intérieure. APRÈS-VD s'y est associée et a organisé plusieurs midis de l'ESS en s'appuyant sur des intervenants du cycle. Ce partenariat était le premier de ce type pour APRÈS-VD.
- **Midis de l'ESS :** outre les midis en parallèle du cycle de conférences « Tout peut encore changer », la Chambre a organisé deux autres midis de l'ESS sur la gouvernance démocratique et participative (entreprise Sylvain and Co) et sur le rapport sur le bien commun (Hôtel Balance).
- **Guichet de l'ESS :** la Chambre a enregistré quelque 30 sollicitations en 2017 sur des questions très variées (avis sur un business plan, statut juridique d'un projet, bilan-comptabilité, l'ESS c'est quoi et quelle utilité ? Etc.). Le guichet permet aussi d'attirer de nouveaux membres. Dominique Roten est chargé de l'animer et consacre entre 30 min et 1 heure sur chaque question. Au-delà, le conseil peut se poursuivre sous la forme d'un conseil payant.
- **Newsletters :** 12 numéros ont été envoyés en 2017.

- **APRÈS-VD sur la toile** : la Chambre est présente dans les réseaux sociaux depuis septembre 2017. En particulier sur facebook dont la page est animée par Sophie Sciboz et Laure Bonnevie.
- **Membres** : APRÈS-VD en compte 62 à fin 2017 (8 nouveaux-elles, 5 partant-e-s). Depuis le début de l'année, APRÈS-VD a encore accueilli trois et d'autres sont en attente.

### c) Comptes et bilan de l'exercice 2017

Compte de résultats :

- Entrées : cotisations
- Charges : principalement le guichet ESS et les charges courantes (locations de salle, etc.)

L'exercice 2017 présente un résultat positif de CHF 1'003. La Chambre a en effet enregistré plus de cotisations et moins de charges qu'anticipé (seulement 10 mois d'honoraires pour l'animation du Guichet ESS et peu de charges de comptabilité).

Bilan :

Le compte en banque présente un solde de CHF 11'188 au 31 décembre 2017. Considérant qu'il restait des charges d'un montant de CHF 1'150 en janvier 2018, la Chambre a débuté l'année avec une situation de trésorerie d'environ CHF 10'000 (solde du projet d'observatoire ESSpace d'il y a quelques années).

### d) Rapport des vérificateurs et adoption des comptes, décharge au Comité

Bertrand Sonnay lit le rapport établi le 2 mai 2018 par les deux vérificateurs aux comptes (lui-même et Emmanuel Bertinotti) et recommande à l'AG d'adopter les comptes 2017 et de donner décharge au Comité.

#### Votes

L'Assemblée générale approuve les comptes 2017 et le rapport d'activités à l'unanimité.  
L'Assemblée générale donne décharge au Comité à l'unanimité moins les 5 membres du Comité.

### e) Présentation du budget 2018

Le budget 2018 est proche de celui de 2017 :

- Recettes : cotisations
- Projets : organisation d'une conférence à l'automne 2018 (en partie sponsorisée)
- Projet Promotion de l'ESS en Suisse : la Chambre a reçu la première tranche du financement de la fph pour 2018 (environ CHF 9'500).

### 3. Elections et réélections

Au 31 décembre, le Comité était composé de :

- Dominique Roten
- Mélanie Studer
- Alexandre Burnand, en fin de mandat
- Armand Racine
- Laure Bonnevie, démissionnaire en avril 2018

Alexandre Burnand se représente et deux nouvelles personnes présentent leur candidature.

#### Présentation des candidates :

##### - Clémentine Chauveau

Titulaire d'un double master en graphisme/communication et en management, entrepreneuriat et innovation sociale, Clémentine s'est beaucoup investie dans l'ESS dans la région lyonnaise. Souhaitant s'installer et travailler à Lausanne, elle est intéressée par la Chambre pour laquelle elle aimerait beaucoup amener son temps et son expérience. A la recherche d'un emploi, elle espère rencontrer un maximum de personnes pour élargir son réseau. Intégrer le Comité d'APRÈS-VD entre dans cette stratégie.

Ce qu'elle pense apporter à la Chambre : ses compétences en communication et en gestion de projets. Elle souhaiterait également amener du dynamisme dans la recherche de fonds et appuyer la Chambre sur le volet politique.

Son expérience de la vie associative : elle est bénévole dans le milieu du handicap.

##### - Charlène Goulinet

Âgée de 25 ans, Charlène a fait des études dans le cinéma et travaillé comme indépendante. Son rapport à l'ESS se fonde sur un cheminement intérieur et sa recherche d'approches sociologiques et spirituelles de la transformation intérieure. Actuellement, elle se forme pour former d'autres personnes à la prise de conscience de leur conditionnement, et pour ainsi favoriser l'avènement d'une économie différente.

Ce qu'elle pense apporter à la Chambre : elle souhaite s'investir dans la gouvernance sociocratique et accompagner APRÈS-VD vers ce fonctionnement ou offrir des formations.

Son expérience de la vie associative : elle a été scout pendant 15 ans au Québec.

#### Vote

Clémentine Chauveau et Charlène Goulinet sont élues par acclamation au Comité d'APRÈS-VD.

#### Présentation d'Alexandre Burnand (membre sortant)

L'ESS est une fabuleuse expérience dans laquelle il souhaite continuer à s'engager notamment avec les deux nouvelles membres du Comité. Passionné par la gouvernance participative, il fait échos aux motivations de Clémentine Chauveau et Charlène Goulinet et à ces nouveaux thèmes qui placent l'humain au centre, ce qui manque beaucoup aux organisations.

Ce qu'il pense apporter à la Chambre : Un engagement important au cours des trois prochaines années avec l'opérationnalisation du mandat fph.

**Vote**

Alexandre Burnand est réélu par acclamation au Comité d'APRÈS-VD.

Le Comité remercie Laure Bonnevie qui quitte le Comité pour des raisons personnelles. Dominique Roten précise qu'elle ne va pas complètement quitter le paysage car elle reste membre de la Chambre à titre individuel et en tant que membre de la coopérative neonomia. Elle restera également investie dans un 2<sup>e</sup> cercle.

**b) Vérificateurs des comptes**

Bertrand Sonnay arrive en fin de mandat et ne souhaite pas se représenter.

Jean-Damien Beaud, fondateur de l'entreprise e-Durable, propose sa candidature. Sa société (informatique éthique et écologique) a rejoint la Chambre il y a un peu plus d'un an. Les midis de l'ESS ont permis à e-Durable d'avancer. Se présenter comme vérificateur des comptes de la Chambre est une continuité logique.

**Vote**

Jean-Damien Beaud est élu par acclamation.

Dominique Roten remercie Bertrand Sonnay, présent dès les débuts, avant même la création de la Chambre, puis engagé au Comité. Après une pause, il est revenu comme vérificateur des comptes pendant plusieurs mandats.

L'Assemblée générale l'applaudit chaleureusement.

Bertrand Sonnay dit en quelques mots la joie qu'il a eue à participer aux activités de la Chambre. Il reste engagé au sein des Rives du lac. A travers la Société de développement des commerçants d'Ouchy, une demande a été faite pour créer un petit village de l'ESS à côté de la Voile d'or. L'idée serait de disposer de petits chalets/vitrines dans lesquelles des acteurs de l'ESS pourraient exposer à tour de rôle. Il profite de cette AG pour lancer un appel aux personnes qui souhaiteraient s'engager pour ce projet. Par ailleurs, il informe l'assemblée de la mise à disposition d'une salle de réunion et d'un terrain de pétanque pour les membres d'APRÈS-VD.

**4. Promotion et reconnaissance de l'ESS en Suisse (cf. présentation PowerPoint en annexe)**

C'est principalement Alexandre Burnand qui a monté le projet et qui va en assurer la mise en œuvre. L'idée a émergé il y a plus de 2 ans et avait été discutée à l'AG en 2016. Face à la difficulté de trouver des financements, le Comité a jugé préférable de réorienter la stratégie et d'agir par projet pour valoriser l'ESS et ses membres, et les renforcer.

La convention signée avec la fph prévoit deux axes de travail : politique et économique. La fph demande dans ce cadre qu'APRÈS-VD ne concentre pas ses actions uniquement à l'échelle locale mais vise la reconnaissance de l'ESS à plus large échelle : la Suisse romande en s'appuyant sur le réseau des Chambres (APRÈS-GE et BEJUNE) et d'autres acteurs.

Alexandre Burnand présente les actions identifiées :

- Axe politique : plaidoyer en faveur de l'ESS aux échelles cantonales, romandes et suisses.

- Axe économique : favoriser le développement de bonnes pratiques en matière de gestion et de gouvernance de l'entreprise en touchant toutes les parties prenantes qui gravitent autour de l'entreprise (y compris les clients).

Ces deux axes vont prendre du temps et le Comité espère que la convention avec la fph pourra être reconduite après 2020 pour un nouveau partenariat.

Le Comité présente ensuite dans le détail les objectifs et activités prévues pour chaque axe.

### **Axe politique :**

Objectifs :

- Identifier les acteurs existants et émergents de l'ESS et ceux qui appartiennent à la mouvance
- Les mobiliser dans la perspective d'une vision partagée de l'ESS et de son développement. Élaborer une stratégie de plaidoyer, réunir les avis et les perceptions, favoriser la diversité dans l'émergence d'innovations diverses

Défi : trouver une cohérence globale et favoriser la mise en œuvre de ces valeurs

Activités :

- Identifier les acteurs cantonaux romands et suisses, et les acteurs émergents (coopératives d'énergie citoyenne et d'autres secteurs, permaculture agricole et humaine, etc.)
- Mobiliser ces acteurs, les consulter : d'abord les chambres ESS et leurs membres, puis les parties prenantes de l'économie et de la politique. Le mouvement ESS est romand mais des contacts ont été établis avec la nouvelle plateforme CooperativeSuisse, permettant de construire un lien intéressant pour favoriser les échanges avec la partie alémanique
- Favoriser les rencontres, les échanges à travers des actions de plaidoyer et de communication pour répondre au défi du manque de (re)connaissance de l'ESS. Il s'agit de se mettre au diapason des journalistes, des politiques et être pédagogique, les réunir et leur montrer qu'une autre économie à lucrativité limitée est possible et contribue à la durabilité locale.

### **Axe économique :**

Objectifs :

- Soutenir le développement des membres des Chambres (approche ESS holistique)
- Favoriser l'échange de biens et de services et des savoir-faire entre entreprises de l'ESS

Activités :

- Identifier les bonnes pratiques et les thématiques innovantes
- Organiser des ateliers et autres espaces d'échange d'information
- Introduire un système pilote d'évaluation : suivi volontaire des entreprises dans leur gestion et gouvernance ESS à un tarif préférentiel
- Favoriser l'émergence du tissu et de l'écosystème ESS aux échelles cantonales et régionales
- Nourrir le plaidoyer avec les bonnes pratiques identifiées par les milieux académiques. A ce titre, un partenariat se met en place avec l'UNIL, notamment Sophie Swaton qui sera en appui tout le long de la démarche (conseils scientifiques sur la durabilité forte pour réduire l'empreinte écologique)

Le Comité espère ainsi arriver en 2020 avec une stratégie de plaidoyer dans l'objectif d'une reconnaissance politique et médiatique pour les 5-6 prochaines années avec la contribution de tous. Il s'agira de faire fleurir cette nouvelle économie sans se priver des contacts avec les autres entreprises, celles qui s'engagent dans la RSE, etc. Le projet est ambitieux mais il s'inscrit dans un mouvement en cours.

Armand Racine apporte les compléments suivants :

- Les pistes d'activités évoquées ne sont pas nouvelles, notamment pour l'axe économique. La Chambre n'a pas vocation à générer des services que ses membres peuvent assurer : elle vise plutôt à s'en faire le relais.
- Dimension politique : la Chambre est déjà associée à des démarches telles que le soutien à l'Initiative pour des multinationales responsables. L'objectif est d'être plus proactif et de construire des positions communes au niveau romand, avant d'élargir. L'ESS couvre des champs très variés allant de l'insertion aux coopératives, en passant par l'entrepreneuriat social, etc., soit des secteurs très larges et disparates qu'il n'est pas simple de rassembler. D'où l'idée que la Chambre soit la plus proactive possible pour élaborer un plaidoyer vaudois voire romand.

Grâce au partenariat avec la fph, la Chambre s'inscrit avec ce projet dans une perspective à long terme (6-10 ans).

## Discussion

Mariela Muri-Guirales de l'USL remercie le Comité pour ce projet ambitieux et propose plusieurs suggestions :

- Au début de l'activité d'APRÈS-VD, Sandrine Bavaud (alors membre du comité d'APRÈS-VD) avait déposé une motion au Grand Conseil. Quel résultat ?
- Serait-il envisageable de profiter de cette période pré-électorale pour établir des contacts avec les candidat-e-s et évaluer leurs engagements en faveur de l'ESS ? Par exemple via un questionnaire ?
- Dans la continuité du partenariat avec le cycle de conférences sur la transition intérieure, pourquoi ne pas réfléchir à un certificat/label pour les entreprises qui remplissent les objectifs de l'ESS ?

Dominique Roten revient sur la motion de Sandrine Bavaud au Grand Conseil et les différentes démarches auprès des politiques qui n'ont pas permis de faire progresser le débat sur l'ESS. C'est pourquoi le Comité d'APRÈS-VD s'est ensuite concentré sur d'autres projets tels que le projet Interreg dont les documents publics ont été partagés avec les acteurs politiques. Ensuite, il s'est concentré sur les actions de mobilisation adaptées aux moyens financiers de la Chambre. Le Comité s'est ainsi beaucoup investi sur l'adhésion des nouveaux membres en mettant en place un canevas d'entretien pour étudier les demandes à la lumière de la charte de valeurs de l'ESS. Aujourd'hui, les EURO 25'000 de la fph vont permettre d'aller plus loin et encourage le Comité à chercher des fonds supplémentaires.

Sur la question d'un label, Armand Racine relève qu'elle impose un cahier des charges et surtout des moyens de vérification. Le Comité propose une autre démarche pour accompagner les membres de la Chambre avec le canevas d'adhésion.

Concernant la consultation pré-électorale, Alexandre Burnand propose que le Comité planche sur cette idée, par exemple en élaborant un questionnaire qui permette de sentir où en est le milieu politique. Dominique Roten rappelle un café-électoral organisé par la Chambre il y a huit ans avec les candidat-e-s.

Les deux axes – politique et économique – devront avancer en parallèle. En effet, il faudra aussi communiquer et donc avoir un message à communiquer : la Chambre devra montrer ce que font les acteurs de l'ESS et développer un argumentaire sur la valeur ajoutée de l'ESS.

Emmanuel Bertinotti suggère pour cela d'approcher les élus selon leurs fonctions dans la vie civile et de les amener à adhérer à la Chambre à titre individuel, ce qui contribuerait de faire levier. En matière de légitimité politique, Alexandre Burnand rappelle le poids de l'ESS qui représente 10% des emplois notamment à Genève. Il faudra continuer à documenter le poids de l'ESS plus précisément en Suisse romande.

La collaboration avec APRÈS-GE et les autres acteurs en Suisse romande devra être intensifiée mais sans éluder les différences cantonales en termes de contexte politique, d'histoire, de contexte et d'évolution de l'ESS. Un plaidoyer commun sera notamment difficilement envisageable.

Cédric Bourquin a le sentiment que malheureusement on maintient cette différence entre les deux cantons quand il faudrait au contraire la mettre de côté et prendre les espaces pour avoir un impact. Pourquoi ne pas regarder comment chacun-e peut participer, ce que chaque membre peut faire pour les autres membres. Avec tous ses membres, la Chambre dispose déjà d'un levier énorme d'action pour transmettre des compétences et développer un message.

Sophie Sciboz exprime une envie similaire de faire avancer ces idées-là. Par exemple, elle vit à Yverdon où il se passe beaucoup de choses. Il y a plusieurs membres de la Chambre à Yverdon mais elle ne les connaît pas. Que fait la Chambre dans le Nord-Vaudois ? Comment réunir les ressources des membres ?

Alexandre Burnand se réjouit d'entendre ces propositions. Il confirme qu'une des premières choses que fera le Comité sera de consulter les membres. L'ESS dépend aussi d'un noyau de pionniers sur lesquels il sera important de s'appuyer, pour valoriser les pratiques et accélérer la communication en développant des événements comme opportunités de réseautage pour mieux se connaître (ex : une bourse de compétences) et tisser un écosystème d'entreprises ESS.

Cédric Bourquin indique qu'il existe des outils informatiques collaboratifs gratuits pour faire avancer les projets au sein d'une communauté. La Chambre a besoin d'un site Internet plus collaboratif, par exemple pour diffuser les initiatives présentées dans les conférences et midis de l'ESS qu'elle organise, avec des balises qui permettent de diriger les recherches vers son site. Un tel outil permettrait de partager déjà au niveau vaudois.

Benjamin Cléry ressent un écart entre le discours théorique du Comité et les idées concrètes qui émergent dans les discussions. Il s'interroge sur l'impact des conférences : combien de personnes, quelle suite ? Il serait intéressant de savoir pour guider les actions dans le cadre du projet fph. Basé à Bienne, il souhaite être actif dans toute la Suisse romande. Il organise prochainement un atelier collaboratif avec APRÈS-BEJUNE et ses membres. Pourquoi ne pas le reproduire dans le cadre d'APRÈS-VD ?

Dominique Roten confirme que le Comité est preneur de toutes ces suggestions. Il rappelle aussi les moyens limités d'un comité bénévole et l'importance d'un deuxième cercle à étoffer pour épauler le Comité et se réjouit donc de ces soutiens.



Sophie Sciboz estime qu'il est important de savoir ce que les membres attendent. De son côté, elle se propose pour aider le Comité à reproduire dans le Nord-Vaudois des événements qui auront bien fonctionné à Lausanne en faisant le lien avec le milieu associatif et les politiques d'Yverdon.

Jean-Damien Baud adhère à l'idée de refaire des midis de l'ESS à d'autres dates dans d'autres lieux que Lausanne pour renforcer le message et mobiliser plus loin.

Concernant les critères d'adhésion et d'évaluation des entreprises, Benjamin Cléry évoque l'existence d'outils en libre accès (ex : Social Business Scorecard). De son côté, Jean-Damien Baud rappelle que ce qui l'intéresse, c'est aussi ce qui lui permet d'aller plus loin une fois devenu membre : comment il peut s'inspirer des pratiques d'autres acteurs.

Alexandre Burnand explique la démarche du canevas d'adhésion élaboré et mis en place par le Comité : avec ce canevas, APRÈS-VD est passée d'un référentiel quantitatif à un référentiel qualitatif articulé autour de cinq grands thèmes et une vision globale (inclusion des parties prenantes, lucrativité limitée, aspects sociaux, environnementaux et gouvernance participative) pour évaluer l'impact sociétal des entreprises. Il précise que le canevas n'est pas un questionnaire mais un guide pour ouvrir la discussion avec les candidat-e-s. Ce même canevas pourrait être utilisé pour réévaluer la situation un an plus tard.

Cédric Bourquin suggère que la prochaine newsletter interroge les membres sur ce qu'ils attendent de la Chambre et ce qu'ils peuvent lui apporter. Mais aussi sur leur définition/vision de l'ESS, ajoute Alexandre Burnand.

## 6. Divers

Mariela Muri-Guirales de l'Union des sociétés lausannoises félicite le Comité pour l'ensemble de son action et la richesse des discussions. Elle rappelle que l'USL qu'elle préside depuis trois ans a fêté ses 120 ans et compte 300 associations membres.

Sophie Sciboz félicite le Comité pour le nouveau format de la newsletter et demande s'il souhaite développer la présence de la Chambre sur les réseaux sociaux (twitter ? LinkedIn ?). Elle informe également l'Assemblée de la sortie de son nouvel album pour lequel elle a besoin de soutien.

Dominique Roten remercie les membres présents de leurs contributions aux discussions. Il clôt l'Assemblée générale vers 21 heures et invite chacun-e à partager un moment de convivialité.

Lausanne, le 18 septembre 2018 / LB